

**Bruxelles,
le 21 mai 2017**



Bruxelles, rue du Nord, un chantier de démolition désastreux

"Habitants, passez votre chemin, chantier en cours"

Après avoir suscité bien des interrogations sur l'opportunité environnementale de démolir après 30 ans un bâtiment de bureau, en verre, fer et béton (l'immeuble qui abritait le SELOR et dont l'entrée était située boulevard Bischoffsheim) pour reconstruire un bâtiment en verre, fer et béton un peu plus grand ¹, voilà que le chantier a commencé par une démolition qui fracasse le quartier historique de Notre-Dame-aux-Neiges situé dans le Pentagone bruxellois à deux pas de la place, classée, des Barricades.

Rue du Nord, le chantier occupe toute la largeur de la voie publique, y compris, certains jours, les trottoirs. La rue a été fermée pour permettre aux engins de démolition d'agir à leur guise. Le maître de l'ouvrage, GHELAMCO, et l'entreprise de démolition DE MEUTER s'autorisent à étendre le chantier à toute la rue, obligeant les familles qui habitent en face, les usagers du quartier et les cyclistes qui souhaitent circuler en dehors de la petite ceinture, à aller se promener ailleurs ou à faire de grands détours le matin pour conduire de petits enfants à l'école, car « *potverdekke, nous on travaille !* ».

La gestion de ce chantier est largement contraire aux règles en la matière, tant en ce qui concerne les heures que son installation et les mesures de sécurité.

Geyser, hectolitres d'eaux et boues, chaussée effondrée

¹ Le calcul du bilan carbone, auquel a fait procéder le Comité de quartier, a démontré que la démolition-reconstruction de l'immeuble participerait lourdement à l'accroissement des gaz à effet de serre : même en cas de bâtiment passif, il faudra environ 24 ans avant qu'il y ait réduction des gaz à effet de serre au niveau de la parcelle. N'ayant pas été entendus ni sur ce point, ni sur d'autres, lors des consultations organisées, trois habitants ont introduit un recours au Conseil d'Etat contre le permis accordé.

L'affaire ne s'arrête pas là, samedi matin (20 mai), aux petites heures, le chantier redémarre de plus belle et voilà qu'un énorme bloc de béton vient s'écraser sur une borne d'incendie. Un véritable geyser explose et déverse des hectolitres d'eau qui finissent par se mélanger aux débris et au sable entraînant le revêtement et le massif de fondation de la voirie pour se déverser dans les maisons situées en face du chantier. Vivaqua, appelé en renfort est, intervenu pour endiguer une inondation aux conséquences tout aussi rapides qu'impressionnantes.

Cela aurait pu être bien pire si les canalisations de gaz avait été atteintes. Mais l'électricité a été coupée dans tout le secteur. Les activités des hôtels environnants, magasins et restaurants ont été mis à l'arrêt. Les habitants ont été confrontés à des caves inondées et/ou remplies de boues. Certains sont aussi restés bloqués chez eux, le trottoir s'étant en partie effondré devant leur porte.

Cette situation est assez emblématique du peu de cas accordé par les demandeurs de permis d'urbanisme et par les administrations qui les délivrent à la qualité de vie des habitants situés à proximité de chantiers de plus en plus énormes. Les dérives environnementales constatées au Quartier Léopold ont fini par atteindre le secteur situé de l'autre côté des boulevards de la petite ceinture.²

Faut-il se résoudre à l'idée que l'espace public et les riverains deviennent la variable d'ajustement d'opérations immobilières toujours plus démentes et que l'autorité politique favorise à ce point les promoteurs au détriment des habitants et de l'environnement ?

Les habitants de la rue du Nord et le comité de quartier Notre-Dame-aux-Neiges, appuyés par l'Association du Quartier Léopold, exigent :

- **que le chantier soit immédiatement arrêté,**
- **que la rue du Nord soit à nouveau rendue praticable pour le déplacement normal de ses habitants et usagers**
- **et que les conditions de la poursuite de ce chantier délirant soit strictement encadré pour éviter toute probabilité que de tels accidents puissent se reproduire.**

Contacts :

Comité de quartier Notre-Dame-aux-Neiges, place de la Liberté, 2, 1000 Bruxelles :

Marie-Anne Swartenbroekx (Fr.) : 0496.40.65.85

Mark De Meyer (NI.) : 02.219.66.91

Association du quartier Léopold : Marco Schmitt : 0497.12.27.70

² Où le Plan régional d'affectation du sol (PRDD) prévoit de construire des "tours icôniques". On peut d'autant plus craindre que le phénomène se répande sur le reste de la Région bruxelloise, l'entraînant dans une deuxième phase de bruxellisation.